

Compte-rendu A. G. AMAP des Epis De Bavent du samedi 2 mars 2019.

Adhérents présents :

- Annette Bertrand, Monique Blais, Annie Cobalto, Laurence Fleury, Catherine Frémont, Johanne Gost, Valérie Mandonnet & Jean-François Harivel, Guillaume Dubois, Annick Mandonnet, Hélène Mandonnet, Matthieu Philibert, Laurence Renard, Sandrine Touze, Richard Vallet.
- Maryline Targat est représenté par Annie Cobalto
- Florence Tanguy et Jocelyn Ecolivet arrivés en cours de réunion n'ont pas participé aux votes.

Producteurs présents :

Matthieu Philibert (Légumes), Camille Leverrier (Verger) et Laurent Monteleon (Volailles).

Préambule:

Catherine nous informe d'un projet en cours sur le territoire de notre AMAP.



« Un groupe est en train de se créer dans les marais de la Dives (12 000 Ha) pour préserver et développer l'abeille noire. Une première action est de recenser les apiculteurs locaux puis dans un deuxième temps l'identification des colonies pour en mesurer le potentiel génétique. cela permettra d'établir des points d'élevage de l'abeille noire pour développer sa diffusion sur la zone. “ Pour les gens intéressés les contacts et liens sont: Bertil Smorgrav: bertil.smorgrav@gmail.com Fremont Bruno et Catherine : fremont.bruno@free.fr <https://www.facebook.com/abeilnoirdives/> <http://abeillenoirenormande.free.fr/> «

Bilan Moral 2018

- Gestion de l'association au quotidien,
 - Préparation des commandes au trimestre,
 - Collecte des chèques,
 - Gestion des livraisons et des permanences,
- Participation au forum des associations de Bavent.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité



Lapins en vitrine à la poterie.

Bilans financiers

BILAN REEL 2018



Date		Recettes		Dépenses	
		Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
01/01/2018	Solde report	722,42			
30/09/2018	Remerciement Mme Kay-Mouat pour le local Produits fournis par les producteurs			20	28,40 (6,30 + 2,50 + 11 + 8,60)
25/05/2018	Cotisations membres	150	180		
14/02/2018	Adhésion au réseau AMAP Basse-Normandie et MIRAMAP			30	32
	Timbres			40	0
14/02/2018	Assurance responsabilité civile			25	25
	Banderole			150	0
	Provision pour dédommagement éventuel			50	0
			180	315	85,40
	Solde				817,02

PRÉVISIONNEL ANNÉE 2019

Date		Recettes		Dépenses	
		Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
01/01/2019	Solde report	817,02			
	Cotisations membres	190			
	Adhésion au réseau AMAP Basse-Normandie et MIRAMAP			38	
	Assurance responsabilité civile			25	
	Timbres et papeterie			40	
	Remerciement Mme Kay-Mouat pour le local			30	
	Provision pour dédommagement éventuel			50	
	Frais divers (pot AG)			25	
	Participation terre de liens			A déterminer	
	Boite à livres			60	
		190			
	Solde			589,02	

***Le budget réel 2018 est adopté à l'unanimité
Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité***

Élection du collectif 2019 :

Se présentent : Camille Leverrier, Annette Bertrand, Annie Cobalto, Sandrine Touze, Laurence Fleury, Johanne Gost, Hélène Mandonnet, Richard Vallet, Matthieu Philibert, Jean-François Harivel.

Les membres du collectif 2019 sont élus à l'unanimité.



Les Producteurs :

Matthieu pour les légumes : Pas de nouvelle adhésion pour le moment il faut attendre le départ d'une famille pour la remplacer par une inscrite sur la liste d'attente. Un débat s'improvise pour déterminer s'il est possible de prendre des adhérents « sans légume ». Il en ressort que sans fonctionnement avec des contrats entre chaque producteur et chaque amapien, il est difficile d'interdire la commande de tel ou tel produit.

Matthieu propose de prendre contact avec un producteur corse pour une commande groupée d'agrumes et d'interroger la boulangerie « Les Co-pains » pour voir les possibilités de livraison de pains.

<https://www.facebook.com/pages/category/Agricultural-Cooperative/Le-Jardin-Des-Marais-468403209936606/>



Laurent pour les volailles : Souhaite optimiser les déplacements en s'arrangeant avec L'Amap de Ranville. Laurent nous indique plusieurs coordonnées de producteurs pour des produits comme la viande (Sandrine se charge du contact), le miel, la farine et l'huile d'olive. Laurent nous demande un accord pour effectuer un « boîtage » local pour se faire connaître et effectuer une distribution hors AMAP après la permanence. L'assemblée n'y voit pas d'inconvénient, il faut néanmoins avoir l'accord de Dominique Kay-Mouat.

www.labassecourdeleon.fr

Camille pour le verger : Expose les projets effectués pour réaliser un parc des animaux normands. Il y également une campagne de renouvellement des pommiers sur l'exploitation de Roncheville avec notamment ceux du verger conservatoire dont l'AMAP avait participé à l'étiquetage.

www.domainedesrougesteres.com

Camille a également une piste pour un fournisseur de miel.



Propositions pour 2019 :

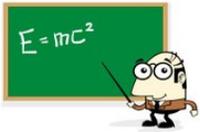
- Nous avons plusieurs pistes pour de nouveaux produits dont les agrumes, la viande, le miel, les pâtes et la farine voir info rubrique producteurs.
- Installation d'une boîte à livres dans le local AMAP . Les thèmes devant être en accord avec la « philosophie » de l'AMAP. Chaque adhérent s'engage à s'inscrire dans un registre lors de l'emprunt et retour d'un livre. Les adhérents peuvent garnir cette mini-bibliothèque et l'assemblée autorise l'achat de quelques livres par l'association.
- L'assemblée autorise l'association à s'engager dans la foncière Terre de Lien au niveau d'une part pour le moment : budget estimé à 150 €. Jocelyn prend en charge ce projet. <https://terredeliens.org/la-fonciere>



Points divers :

- AG AMAP-BN : Annie Cobalto a représenté l'AMAP le 26 janvier à l'AG 2019 du réseau des AMAP de (Ex) Basse-Normandie. Annie nous distribue un flyer de la Nef, banque éthique, <https://www.lanef.com/> et nous informe que le réseau devrait reprendre la gestion des cagnottes solidaires. Pour rappel, le réseau nous permet d'avoir une assurance pour nos activités et nous fournit l'hébergement pour le logiciel de commande. <http://www.amap-bn.fr/>
- Gestion des commandes : Nous recherchons parmi les adhérents un volontaire pour s'initier à l'initialisation du site de commande en début de trimestre dans le but de partager les compétences et assurer la pérennité du fonctionnement (minimum requis : un ordinateur, le logiciel open-office ou libre-office, une connexion internet).

Exposé :



L'AG se termine par un exposé instructif de Jocelyn condensé en une trentaine de minutes concernant l'agriculture et les marchés (au sens économie).

Secrétaire de séance : Jean-François Harivel